



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU FAIR-PLAY ET DE L'ÉTHIQUE



P.V. du 8 juin 2022

Présent : Isabelle ESCROIGNARD, Laurent COKGUL
A distance :
Assiste : José DIAZ
Excusés : Martine GONTARZYCK, Guy BLONDEAU, Guy PINCEMIN, Rudy FOURMANN

INFORMATION IMPORTANTE

Toutes les décisions prises par la commission sont susceptibles d'appel devant le Comité d'appel chargé des affaires courantes du DVOF.

COMMUNIQUE

CHALLENGES « FAIR-PLAY » du DVOF

La commission invite les dirigeants, éducateurs et joueurs à prendre connaissance du règlement des challenges « Fair-play » du DVOF en vigueur pour la saison 2021/2022

Où trouver le règlement des challenges « Fair-play » ?

⇒ Site du DVOF : »

⇒ Documents ⇒ Règlements ⇒ Challenge du Fair-play ⇒ Challenge du Fair-play du 17/07/2019

CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES

La commission Fair-play & Ethique rappelle les catégories et divisions couvertes automatiquement par un arbitre officiel pour la saison 2021 / 2022 pour les rencontres de championnat :

Catégorie	Niveau	Catégorie	Niveau
SENIORS	D1 / D2 / D3 / D4	U14	D1 / D2 / D3 / D4
SENIORS F	D1	CDM	D1 / D2
U18	D1 / D2 / D3	ANCIENS	D1 / D2
U16	D1 / D2 / D3	FUTSAL	D1 / D2



OPÉRATION « CARTON VERT »

La Commission Fair-play & Ethique prend en charge le suivi de l'opération « **Carton Vert** ».

Ce dispositif permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Il est mis en application sur les rencontres du **championnat U14 / D1 sur la saison 2021/ 2022**.

L'information, et le matériel nécessaire va être transmis aux clubs concernés dans les prochains jours, sachant que le matériel transmis la saison dernière n'a pas dû être utilisé totalement. Les commissaires de la commission Fair-Play & Ethique se présenteront lors des rencontres U14/D1 pour rappeler l'importance de cette action.

Nous rappelons que **le club recevant à la charge de mettre en place l'opération**, ainsi que celle de **transmettre la fiche d'observation au DVOF- Commission Fair-play & Etique** (par mail ou par courrier). Ces fiches permettront à la commission de suivre l'opération et de mettre à l'honneur les actions les plus significatives.

La F.F.F. est attentive à la mise en place de cette opération, et devrait accorder une dotation aux récipiendaires.

Merci aux clubs pour leur implication dans cette opération aux fortes valeurs éducatives.

Pour toute question, merci de les adresser par voie officielle à la destination de la Commission Fair-play & Ethique.

AFFECTATION DES POINTS DE BONUS

Nous rappelons qu'après **2 rencontres consécutives de championnat** dirigées par **un arbitre officiel uniquement**, sans **aucune sanction administrative**, l'équipe concernée pourra demander à la Commission Fair-Play et Ethique, **2 points de BONUS** qui viendront en déduction des éventuels points de malus de ladite équipe.

La demande devra être faite **par écrit** (courrier, fax, courriel) avec **les informations** concernant :

- La catégorie,
- La division,
- Le groupe,
- L'équipe concernée et
- La copie des feuilles de matches concernées faisant apparaître les informations (Arbitres et sanctions)

Voir Article 4.2.1 du Règlement du Challenge Fair-Play

AFFECTATION DES POINTS DE MALUS (au 22/02/2022)

Chaque équipe, des championnats du DVOF couverts par **un arbitre officiel**, peut se voir attribuer des **points de MALUS** au challenge FAIR-PLAY – Equipes du DVOF, selon le barème du Règlement du Challenge Fair-Play

ADAMOIS O.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467222 du 10 Avril 2022

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième



avertissement avec circonstances aggravantes, comportement injurieux, lors du match N° 23489012 du 1 Mai 2022

ARGENTEUIL F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 9 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Tentative de brutalité envers un spectateur en dehors de la rencontre, lors du match N° 23490601 du 10 Avril 2022

AUVERS ENNERY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité en dehors d'une action de jeu envers adversaire, lors du match N° 23468443 du 1 Mai 2022

RACING CLUB D'ARGENTEUIL

L'équipe SENIORS F évoluant en D1 est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23734725 du 9 Avril 2022

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23489032 du 15 Mai 2022

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Comportement antisportif + propos grossiers pendant la rencontre envers officiel, lors du match N° 23497387 du 14 Mai 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 12 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Comportement menaçant sur joueur avec circonstances aggravantes, menace de mort, lors du match N° 23837605 du 28 Avril 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 8 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Propos grossiers et injurieux envers officiel, abus d'influence en tant qu'arbitre, lors du match N° 23837605 du 28 Avril 2022

L'équipe FUTSAL évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Propos déplacé sur officiel après match, lors du match N° 23837605 du 28 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23497797 du 28 Mai 2022

ARNOUVILLE F. A.S.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23491258 du 3 Avril 2022

ARRONVILLE F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23468443 du 1 Mai 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité pendant une action de jeu envers adversaire, lors du match N° 23468443 du 1 Mai 2022



L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité en dehors d'une action de jeu envers adversaire, lors du match N° 23468443 du 1 Mai 2022

BEZONS U. SECTION OM.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 8 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité et propos injurieux envers joueur pendant la rencontre, lors du match N° 23497581 du 13 Mars 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur pendant la rencontre, lors du match N° 23497581 du 13 Mars 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Propos injurieux envers un joueur, lors du match N° 23497581 du 13 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23786807 du 15 Mai 2022

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Propos grossier et injurieux envers officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23786762 du 17 Avril 2022

BOUFFEMONT A.C.F.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Comportement injurieux et grossier envers officiel avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23468466 du 3 Avril 2022

CORMEILLAIS A.C.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23497084 du 24 Avril 2022

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Tenir des propos grossiers et injurieux envers officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23491267 du 24 Avril 2022

COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23497474 du 9 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Propos grossier envers officiel, lors du match N° 23497474 du 9 Avril 2022

L'équipe U18 évoluant en D1 est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Comportement excessif d'un éducateur envers un officiel après le match, lors du match N° 23489030 du 15 Mai 2021

ECOUEN F.C.

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23786901 du 15 Mai 2022



L'équipe U16 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23491137 du 22 Mai 2022

ENT. BEAUMONT MOURS

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23468580 du 26 Mai 2022

ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23885214 du 9 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : acte de brutalité à l'encontre d'un joueur en dehors de la rencontre avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23468315 du 13 Mars 2022

ERMONT AM. S.

L'équipe U18 évoluant en D1 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux envers officiel, lors du match N° 23489025 du 10 Avril 2022

A.S. ERAGNY F.C.

L'équipe CDM évoluant en D1 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux envers officiel, lors du match N° 23469358 du 10 Avril 2022

FONTENAY EN PARISIS FC

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur, lors du match N° 23467672 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Comportement excessif pendant la rencontre envers adversaire, lors du match N° 23468608 du 24 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 Mai 2022 pour le motif : Propos injurieux envers un officiel, lors du match N° 23467658 du 27 Mars 2022

FOSSÉS F. U.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Propos grossier et injurieux sur officiel, lors du match N° 23491398 du 24 Avril 2022

FRANCONVILLE F.C.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23491265 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467230 du 24 Avril 2022



L'équipe U18 évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 Mai 2022 pour le motif : Bousculade sur officiel avec circonstances aggravantes pour tentative de brutalité répétée, lors du match N° 23786697 du 20 Mars 2022

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Faute grossière sur joueur et propos blessant sur officiel pendant la rencontre, lors du match N° 23490620 du 15 Mai 2022

GARGES LES GONESSE F.C.M.

L'équipe SENIORS F évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : comportement grossier et injurieux sur officiel pendant et après la rencontre, lors du match N° 23734609 du 30 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Propos grossiers et injurieux sur office pendant la rencontre, lors du match N° 23497483 du 21 Mai 2022

GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Coup sur adversaire pendant une action de jeu, lors du match N° 23679645 du 24 Avril 2022

LES SPORTIFS DE GARGES

L'équipe FUTSAL évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23679645 du 24 Avril 2022

GONESSE R.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 Mai 2022 pour le motif : Comportement grossier à l'encontre de l'arbitre en dehors de la rencontre en tant qu'éducateur, lors du match N° 23467222 du 10 Avril 2022

GOUSSAINVILLE F.C.

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Avril 2022 pour le motif : Propos injurieux envers un officiel, lors du match N° 23480594 du 3 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 2347082 du 24 Avril 2022

L'équipe U16 évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : Propos injurieux et menaçants à l'encontre d'un officiel, propos injurieux et menaçant à l'encontre d'un joueur avec circonstances aggravantes et menace de mort, lors du match N° 23490594 du 3 Avril 2022

GROSLAY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur avec circonstance aggravantes, lors du match N° 23467032 du 10 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement blessant envers officiel, lors du match N° 23885215 du 9 Avril 2022



F.C. HERBLAY SUR SEINE

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur pendant la rencontre, lors du match N° 23497581 du 13 Mars 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier ou injurieux envers adversaire, lors du match N° 23497583 du 16 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497090 du 8 Mai 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 Mai 2022 pour le motif : Comportement blessant envers officiel après la rencontre, lors du match N° 23497090 du 8 Mai 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Comportement grossier, injurieux et insultant sur officiels pendant la rencontre, lors du match N° 23497114 du 29 Mai 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497114 du 29 Mai 2022

JOUY LE MOUTIER F.C.

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23470475 du 24 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Faute grossière avec circonstances aggravantes et comportement excessif, lors du match N° 23497795 du 28 Mai 2022

L'équipe U14 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Faute grossière avec circonstances aggravantes et comportement excessif, lors du match N° 23497795 du 28 Mai 2022

MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur, lors du match N° 23469380 du 14 Mai 2022

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur, lors du match N° 23469380 du 14 Mai 2022

MARLY LA VILLE E.S.

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Avril 2022 pour le motif : Comportement intimidant ou menaçant envers adversaire, lors du match N° 23497583 du 16 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 23 Mai 2022 pour le motif : Tentative d'acte de brutalité et propos injurieux envers officiel, lors du match N° 23467027 du 3 Avril 2022

MENUCOURT A.S.



L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Avril 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23467235 du 17 Avril 2022

MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23497088 du 24 Avril 2022

MONTMORENCY F.C.

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Récidive d'avertissement avec circonstances aggravantes, propos blessant envers officiel, lors du match N° 23857415 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467677 du 24 Avril 2022

NEUVILLE S/OISE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23468613 du 8 Mai 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

OSNY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23467042 du 24 Avril 2022

L'équipe ANCIENS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23470488 du 15 Mai 2022

PARMAIN A.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 14 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossiers injurieux et menaçant sur officiel pendant et après la rencontre, lors du match N° 23468590 du 27 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Inscription d'un délégué non présent sur le matcha, lors du match N° 23468590 du 27 Mars 2022

U. S. PERSAN 03

L'équipe U16 évoluant en D3 Poule D est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 18 Avril 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement et comportement déplacé envers officiel, lors du match N° 23491556 du 17 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23497616 du 28 Mai 2022

PIERRELAYE FOOTBALL CLUB



L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule C est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur, lors du match N° 23468603 du 10 Avril 2022

PONTOISIENNE J.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un joueur en dehors de la rencontre, lors du match N° 23468315 du 13 Mars 2022

PUISEUX LOUVRES 95 F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23467829 du 22 Mai 2022

ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23468359 du 29 Mai 2022

ST BRICE F.C.

L'équipe CDM évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Coup de pied sur adversaire pendant une action de jeu, lors du match N° 23469367 du 24 Avril 2022

ST OUEN L'AUMONE A.S.

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule A est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur, lors du match N° 23885214 du 9 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 2 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Anéantissement d'une occasion de but, lors du match N° 23467044 du 24 Avril 2022

ST PRIX E.S.



L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 23467209 du 27 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux sur officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 23467209 du 27 Mars 2022

SANNOIS ST GRATIEN ENT.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers officiel, lors du match N° 23497030 du 20 Mars 2022

L'équipe U14 évoluant en D1 est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 17 Mai 2022 pour le motif : Exclusion à la suite d'un deuxième avertissement, lors du match N° 23497385 du 14 Mai 2022

SARCELLES A.A.S.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers dirigeant avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23467936 du 10 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D4 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Propos grossier envers joueur, lors du match N° 23885809 du 9 Avril 2022

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 3 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 26 Avril 2022 pour le motif : Faute grossière, lors du match N° 23491005 du 24 Avril 2022

SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité avec circonstances aggravantes, comportement déplacé et excessif sur officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 23467068 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D1 est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement excessif et grossier sur officiel, lors du match N° 23467068 du 10 Avril 2022

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 24 Mai 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23490991 du 22 Mai 2022

L'équipe U16 évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 1 point de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Exclusion suite à un deuxième avertissement, lors du match N° 23491025 du 29 Mai 2022

THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 Mai 2022 pour le motif : Comportement blessant à l'encontre d'un officiel assistant au cours de la rencontre avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23467912 du 13 Mars 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D3 Poule C est pénalisée de 20 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 3 Mai 2022 pour le motif : Acte de brutalité à l'encontre d'un officiel en dehors de la rencontre, lors du match N° 23467912 du 13 Mars 2022

VAUREAL F. C. M.



L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 5 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Acte de brutalité envers joueur avec circonstance aggravantes, lors du match N° 23467032 du 10 Avril 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 10 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 12 Avril 2022 pour le motif : Comportement grossier et injurieux en tant qu'arbitre assistant sur officiel, lors du match N° 23497590 du 26 Mars 2022

L'équipe U18 évoluant en D3 Poule B est pénalisée de 7 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 10 Mai 2022 pour le motif : Coup de tête (volontaire) sur joueur, acte de brutalité à l'encontre d'un joueur pendant la rencontre, lors du match N° 23786806 du 10 Avril 2022

L'équipe SENIORS évoluant en D2 Poule A est pénalisée de 6 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 31 Mai 2022 pour le motif : Comportement grossier sur joueur et sur officiel avec circonstances aggravantes, lors du match N° 23467060 du 29 Mai 2022

FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 18 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Mai 2022 pour le motif : Comportement intimidant et menaçant envers officiel, lors du match N° 23497608 du 14 Mai 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Mai 2022 pour le motif : Propos grossiers et injurieux envers officiel, lors du match N° 23497608 du 14 Mai 2022

L'équipe U14 évoluant en D2 Poule B est pénalisée de 4 points de MALUS, à la suite de la décision de la Commission de Discipline du DVOF du 30 Mai 2022 pour le motif : Propos grossiers et injurieux envers officiel, lors du match N° 23497608 du 14 Mai 2022

COURRIERS DES CLUBS

Club: A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE

Votre courriel du 30 mars 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **CDM D1**
Matches du 13/03/2022 et du 20/03/2022

Club: MARLY LA VILLE E.S.

Votre courriel du 13 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS F D1**
Matches du 16/10/2021 et du 23/10/2021

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS F D1**
Matches du 06/11/2021 et du 20/11/2021

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS F D1**
Matches du 11/12/2021 et du 15/01/2022

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS F D1**



Matches du 29/01/2022 et du 05/02/2022

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **SENIORS F D1**

Matches du 26/03/2022 et du 09/04/2022

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U16 D3 - D**

Feuille du Match du 23/11/2021 manquante

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U16 D3 - D**

Match du 23/01/2022 sans arbitre officiel

Club: **ECOUEN F.C.**

Votre courriel du 18 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U14 D4 - C**

Matches du 04/12/2021 et du 11/12/2021

Club: **GONESSE R.C.**

Votre courriel du 19 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U18 D2 - A**

Matches du 03/04/2022 et du 10/04/2022

Club: **MENUCOURT A.S.**

Votre courriel du 21 avril 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **SENIORS D3 - B**

Matches du 13/02/2022 et du 13/03/2022

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **SENIORS D3 - B**

Matches du 20/03/2022 et du 27/03/2022

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U18 D2 - A**

Matches du 21/11/2021 et du 05/12/2021

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U14 D3 - B**

Matches du 29/01/2022 et du 05/02/2022

Club: **SFC CHAMPAGNE 95**

Votre courriel du 2 mai 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**

Equipe concernée : **U14 D4 - C**

Matches du 27 03 2022 et du 09 04 2022



Club: ST LEU 95 F.C.

Votre courriel du 4 mai 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS D1**
Matches du 20/03/2022 et du 27/03/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U18 D2 - B**
Matches du 03/04/2022 et du 10/04/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 D3 - B**
Matches du 02/04/2022 et du 09/04/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **ANCIENS D1**
Matches du 03/04/2022 et du 10/04/2022

Club : ECOUEN F.C.

Votre courriel du 20 mai 2022

EN ATTENTE RETOUR SECRETARIAT

Club : GONESSE R.C.

Votre courriel du 21 mai 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS D3 - B**
Matches du 10/04/2022 et du 24/04/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 D2 - A**
Matches du 09/04/2022 et du 14/05/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **U14 D4 - C**
Matches du 09/04/2022 et du 14/05/2022

Club : CORMELLAIS ACS

Votre courriel du 30 mai 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS D1**
Matches du 15/05/2022 et du 29/05/2022

Club: A.S. ERAGNY F.C.

Votre courriel du 1 juin 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée : **SENIORS D2 - A**
Matches du 24/04/2022 et du 03/05/2022



Club : R.C. ARGENTEUIL

Votre courriel du 7 juin 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée FUTSAL - A
Matches du 17/01/2022 et du 27/01/2022
- ⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**
Equipe concernée FUTSAL - A
Matches du 04/11/2021 et du 21/11/2021
Manque feuille de match du 21/11/2021
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée FUTSAL - A
Matches du 14/03/2022 et du 24/03/2022
- ⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**
Equipe concernée FUTSAL - A
Matches du 07/04/2022 et du 23/04/2022
Match du 23/04/2022 non joué

Club : OSNY F.C.

Votre courriel du 7 juin 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée U14 D1
Matches du 02/10/2021 et du 09/10/2021
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée U14 D3 - C
Matches du 12/02/2022 et du 12/03/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée U 14 D3 - C
Matches du 19/03/2022 et du 02/04/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée U16 - D1
Matches du 07/11/2021 et du 21/11/2021
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée U16 - D1
Matches du 16/01/2022 et du 06/02/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée U16 - D3 - E
Matches du 21/11/2021 et du 23/01/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée ANCIENS D2 - B
Matches du 05/12/2021 et du 12/12/2021
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée ANCIENS D2 - B
Matches du 20/03/2022 et du 27/03/2022
- ⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée SENIORS D2 - B
Matches du 15/05/2022 et du 29/05/2022



Club : GONESSE R.C.

Votre courriel du 8 juin 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée **CDM D2 B**
Matches du 27/03/2022 et du 22/05/2022

Club : S.F.C. CHAMPAGNE

Votre courriel du 8 juin 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**
Equipe concernée **SENIORS D3 - A**
Matches du 22/05/2022 et du 29/05/2022
Photocopie des feuilles de match inexploitable

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**
Equipe concernée **U16 D3 - B**
Matches du 08/05/2022 et du 15/05/2022
Photocopie des feuilles de match inexploitable

⇒ Après vérification la commission **n'accorde pas les 2 points de bonus**
Equipe concernée **U16 D3 - B**
Matches du 29/05/2022 et du 05/06/2022
Photocopie des feuilles de match inexploitable

Club : MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95.

Votre courriel du 8 juin 2022

Pris note de votre demande de 2 points de bonus venant en déduction de vos points de malus pour donner suite à 2 matches de championnat consécutifs **sans aucune sanction administrative** conformément à l'article 4 du challenge du Fair-play.

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée **CDM D1**
Matches du 26/09/2021 et du 10/10/2021

⇒ Après vérification la commission **accorde les 2 points de bonus**
Equipe concernée **CDM D1**
Matches du 29/05/2022 et du 05/06/2022

Prochaine réunion de la commission : 29 JUIN 2022



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 202/2022

SENIORS - DIMANCHE APRES-MIDI & SENIORS FEMININES

TOTAL des POINTS de MALUS / BONUS

Arrêté au 8 juin 2022



M : MALUS - B : BONUS

SENIORS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
ST LEU 95 F.C.	7	- 2	5
ST BRICE F.C.	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	8	-	8
ECOUEN F.C.	8	-	8
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	9	-	9
CORMEILLAIS A.C.S.	20	- 2	18
GROSLAY F.C.	22	-	22
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	26	-	26
U. S. PERSAN 03	31	-	31
GOUSSAINVILLE F.C.	44	-	44
F.C. HERBLAY SUR SEINE	47	-	47

SENIORS FEMININES DEPARTEMENTAL	M	B	TOTAL
MARLY LA VILLE E.S.	1	10	- 9
GONESSE R.C.	-	6	- 6
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENTENTE MMB	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	3	-	3
BEZONS U. SECTION OM.	3	-	3
GARGES LES GONESSE F.C.M.	5	-	5
F.C. HERBLAY SUR SEINE	11	-	11
FOSSSES F.U.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.	1	- 2	- 1
AUVERS ENNERY F.C.	-	-	-
VILLIERS LE BEL J.S.	-	-	-
R. F. C. ARGENTEUIL	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	1	-	1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	2	-	2
F.C. HERBLAY SUR SEINE	6	-	6
GROSLAY F.C.	9	-	9
VAUREAL F. C. M.	12	-	12
OSNY F.C.	14	- 2	12
ST OUEN L'AUMONE A.S.	13	-	13
GARGES LES GONESSE F.C.M.	22	-	22
MARLY LA VILLE E.S.	25	-	25

SENIORS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
ADAMOIS O.	1	-	1
S. F. C. CHAMPAGNE 95	1	-	1
ROISSY EN FRANCE U.S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
BEZONS U. SECTION OM.	6	-	6
JOUY LE MOUTIER F.C.	12	-	12
ST PRIX E.S.	17	-	17
MENUCOURT A.S.	18	-	18
EZANVILLE ECOUEN U.S.	20	-	20
GONESSE R.C.	22	-	22
DOMONT F.C.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ECOUEN F.C.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
GOUSSAINVILLE F.C.	5	-	5
ROISSY EN FRANCE U.S.	8	-	8
MONTMORENCY F.C.	12	-	12
FONTENAY EN PARISIS FC	15	-	15
MONTMAGNY S.	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.	1	4	- 3
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	2	-	2
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4	-	4
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	5	-	5
VAUREAL F. C. M.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	11	-	11
GONESSE R.C.	56	- 2	54
FRETTOISE E.S.	F	F	F
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	-	- 2	- 2
EAUBONNE CSM	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	4	-	4
ECLAIR DE PUISEUX EN FRANCE A.S.	6	-	6
PARMAIN A.C.	8	-	8
DOMONT F.C.	13	-	13
PONTOISIENNE J.S.	20	-	20
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	23	-	23
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	32	-	32
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
VIARMES ASNIERES OL.	-	-	-
ECOUEN F.C.	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	3	-	3
PIERRELAJE FOOTBALL CLUB	4	-	4
ARNOUVILLE F. A.S.	7	-	7
AUVERS ENNERY F.C.	10	-	10
BOUFFEMONT A.C.F.	14	-	14
ARRONVILLE F.C.	21	-	21
ERAGNY FC	F	F	F
MONTMAGNY FC	F	F	F
SARCELLES JEUNE ESPOIR	F	F	F

SENIORS DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	1	4	- 3
CORMEILLAIS A.C.S.	1	-	1
EZANVILLE ECOUEN U.S.	1	-	1
FOSSSES F. U.	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	2	-	2
VEXIN A.S.	6	-	6
ARRONVILLE F.C.	7	-	7
A. S. ERAGNY F. C.	8	-	8
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	9	-	9
SARCELLES A.A.S.	13	-	13
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	25	-	25

SENIORS DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
GRUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLES	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	3	-	3
NEUVILLE S/OISE A.S.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
BEAUCHAMP A.S.	5	-	5
FOSSSES F. U.	7	-	7
ENT. BEAUMONT MOURS	8	-	8
PARMAIN AC	15	-	15
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	18	-	18
FONTENAY EN PARISIS FC	31	-	31
PIERRELAJE FOOTBALL CLUB	97	-	97
ERMONT AM. S.	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSPOORT

F : équipe forfait général



Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U18

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 8 juin 2022



M : MALUS - B : BONUS

U18 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ERMONT AM. S.	-	-	-
R.C. ARGENTEUIL	2	-	2
U. S. PERSAN 03	3	-	3
SARCELLES A.A.S.	3	-	3
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	4	-	4
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5
BEZONS U. SECTION OM.	5	-	5
ADAMOIS O.	7	-	7
CORMEILLAIS A.C.S.	28	-	28

U18 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	1	-	1
GROSLAY F.C.	1	-	1
GONESSE R.C.	4	2	2
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	4	-	4
MENUCOURT A.S.	14	2	12
ST PRIX E.S.	19	-	19
OSNY F.C.	20	-	20

U18 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
DEUIL ENGHIEU FC	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	-	-	-
PARMAIN AC	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	28	-	28
ENT. BEAUMONT MOURS	F	F	F
PUISEUX LOUVRES 95	F	F	F
VEIXIN A.S.	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U18 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	- 2	- 2
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
ECOUEU F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
ROISSY EN France U.S.	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	8	-	8
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	20	-	20
ENT. MARLY FONTENAY	F	F	F

U18 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
EZANVILLE ECOUEU US	-	-	-
FOSSES F. U.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	2	-	2
VAUREAL F. C. M.	9	-	9
BEZONS U. SECTION OM.	11	-	11
PRESLES U.S.L. FOOTBALL	F	F	F
MONTSOULT BAILLET US	F	F	F
THILLAY VAUD HERLAND	F	F	F

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les

Notre partenaire FAIR - PLAY



EKINSport

U18 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
VAUREAL F. C. M.	-	-	-
ECOUEU F.C.	1	-	1
DEUIL ENGHIEU F.C.	2	-	2
ENT VIARMES BELLOY	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PL	F	F	F
MONTMORENCY F.C.	F	F	F



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U16

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au

8 juin 2022



M : MALUS - B : BONUS

U16 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	1	- 4	- 3
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	2	-	2
F.C. HERBLAY SUR SEINE	2	-	2
BEZONS U. SECTION OM.	2	-	2
FRANCONVILLE F.C.	6	-	6
ROISSY EN FRANCE U.S.	6	-	6
ARGENTEUIL F.C.	10	-	10
A. S. ERAGNY F. C.	12	-	12
GOUSSAINVILLE F.C.	17	-	17

U16 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
GROSLAY F.C.	2	-	2
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	3	-	3
CORMEILLAIS A.C.S.	4	-	4
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	5	-	5
ERMONT AM. S.	5	-	5
ARGENTEUIL F.C.	5	-	5
SARCELLES A.A.S.	7	-	7
CERGY PONTOISE F.C.	10	-	10
VAUREAL F. C. M.	41	-	41

U16 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
ST LEU 95 F.C.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	1	-	1
DEUIL ENGHEN F.C.	8	2	6

U16 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	8	- 8
ST BRICE F.C.	-	-	-
BEAUCHAMP A.S.	2	-	2
R. C. ARGENTEUIL	3	-	3
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	3	-	3
FRANCONVILLE F.C.	7	-	7
ARNOUVILLE F. A.S.	7	-	7
GONESSE R.C.	8	-	8
CORMEILLAIS A.C.S.	11	-	11
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	34	-	34
VAUREAL F. C. M.	41	-	41
HERBLAY SUR SEINE FC	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	2	- 2
ACADEMIE FOOTBALL CL	-	-	-
COURDIMANCHE A.S.	-	-	-
DOMONT F.C.	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	1	-	1
FOSSES F. U.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
PIERRELAYE FOOTBALL CLUB	5	-	5
FOOTBALL CLUB DE VILLIERS LE BEL	7	-	7
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	42	-	42

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

U16 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELLES AAS	-	-	-
MENUCOURT A.S.	-	-	-
JOUY LE MOUTIER FC	-	-	-
DEUIL ENGHEN F.C.	-	-	-
BEZONS U. SECTION OM.	1	-	1
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	5	-	5
MONTMORENCY F.C.	10	-	10
AUVERS ENNERY F.C.	10	-	10
FOSSES F.U.	F	F	F
ROISSY EN France US	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / D	M	B	TOTAL
ENT. BEAUMONT MOURS VIARMES	-	6	- 6
ENT. MARLY FONTENAY	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
BRUYERES BERNES USM	-	-	-
ADAMOIS O.	-	-	-
PERSAN US 03	2	-	2
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESS	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F

U16 DEPARTEMENTAL 3 / E	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	-	- 2	- 2
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
MONTMAGNY S.	20	-	20
BOISSY L'AILLERIE ET.SP.	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
PONTOISIENNE J.S.	F	F	F

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux



CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2021/2022

JEUNES U14

TOTAL des POINTS MALUS /BONUS

Arrêté au 8 juin 2022



M : MALUS - B : BONUS

U14 DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ST LEU 95 F.C.	-	8	- 8
A. S. ERAGNY F. C.	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
OSNY F.C.	2	- 2	-
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	2	-	2
ST OUEN L'AUMONE A.S.	2	-	2
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	8	-	8
CERGY PONTOISE F.C.	9	-	9

U14 DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ARNOUVILLE F. A.S.	-	-	-
CORMEILLAIS A.C.S.	-	-	-
ERMONT AM. S.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
ROISSY EN FRANCE U.S.	-	-	-
ST BRICE F.C.	2	-	2
DEUIL ENGHEN F.C.	4	2	2
COSMOPOLITAN CLUB DE TAVERNY	7	-	7
GARGES LES GONESSE F.C.M.	24	-	24

U14 DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	6	- 6
ENT. MARLY FONTENAY	4	8	- 4
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
U. S. PERSAN 03	1	-	1
ST PRIX E.S.	3	-	3
SANNOIS ST GRATIEN ENT.	4	-	4
HERBLAU SUR SEINE F.C.	10	-	10
VAUREAL F. C. M.	10	-	10
BEZONS U. SECTION OM.	20	-	20
VILLIERS LE BEL J.S.	26	-	26

U14 DEPARTEMENTAL 3 / A	M	B	TOTAL
A. S. ERAGNY F. C.			-
ADAMOIS O.			-
BEZONS U. SECTION OM.			-
FOSSES F. U.			-
GOUSSAINVILLE F.C.			-
MONTMORENCY F.C.			-
PUISEUX LOUVRES 95			-
CORMEILLAIS A.C.S.	F	F	F
DOMONT F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 3 / B	M	B	TOTAL
MENUCOURT A.S.	-	6	- 6
GONESSE R.C.	-	2	- 2
ENT. GROSLAY EZANVILLE	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	1	-	1
ECOUEEN F.C.	4	-	4
DEUIL ENGHEN F.C.	4	-	4
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	-	4
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	5	-	5
ST LEU 95 F.C.	7	2	5
JOUY LE MOUTIER F.C.	32	4	28

U14 DEPARTEMENTAL 3 / C	M	B	TOTAL
ENT. MARLY FONTENAY	-	10	- 10
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
BRUYERES BERNES U.S. MUNICIPALE	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	-	-	-
ST BRICE F.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ARNOUVILLE F. A.S.	3	-	3
U. S. PERSAN 03	3	-	3
OSNY F.C.	7	- 4	3

U14 DEPARTEMENTAL 4 / A	M	B	TOTAL
FOSSES F. U.	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
NEUVILLE S/OISE A.S.	-	-	-
SARCELES AAS	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	4	-	4
ERMONT AM. S.	4	-	4
ST OUEN L'AUMONE A.S.	5	-	5
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F
SURVILLIERS AVENIR	F	F	F
VAUREAL F. C. M.	F	F	F
GROSLAY F.C.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / B	M	B	TOTAL
VIARMES ASNIERES OL.	-	4	- 4
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE	-	-	-
ENT. ECOUEN BOUFFEMONT	-	-	-
GOUSSAINVILLE F.C.	-	-	-
HERBLAY SUR SEINE FC	-	-	-
AUVERS ENNERY F.C.	3	-	3
SARCELLES AAS	4	-	4
GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PLESSIS BOL	6	-	6
ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	F	F	F
COURDIMANCHE A.S.	F	F	F

U14 DEPARTEMENTAL 4 / C	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	-	6	- 6
GONESSE R.C.	1	2	- 1
BEAUCHAMP A.S.	-	-	-
CERGY PONTOISE F.C.	-	-	-
FRANCONVILLE F.C.	-	-	-
MONTAMGNY SP	-	-	-
PONTOISIENNE J.S.	-	-	-
ST LEU 95 FC	-	-	-
VEXIN A.S.	-	-	-
ECOUEEN F.C.	18	2	16
PIERRELAYE FC	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15



F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

Notre partenaire
FAIR - PLAY





CHALLENGE FAIR-PLAY EQUIPES - SAISON 2020/2021

CHAMPIONNATS DIMANCHE MATIN & CHAMPIONNATS FUTSAL - TOTAL des POINTS de MALUS



Arrêté au 8 juin 2022

M : MALUS - B : BONUS

CDM DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ADAMOIS O.	-	-	-
ST PRIX E.S.	-	-	-
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	- 2	-
CORMEILLAIS A.C.S.	3	-	3
ST BRICE F.C.	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	8	-	8
FRANCO PORTUGAISE ARGENTEUIL A.	9	-	9
MACCABI SARCELLES	14	-	14
A. S. ERAGNY F. C.	17	-	17
MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95	64	- 4	60
BEAUCHAMP A.S.	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	- 4	- 4
AS TOHO	-	-	-
MENUCOURT AS	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95	-	-	-
GARGES LES GONESSE F.C.M.	15	-	15
ST BRICE FC	F	F	F
VAUREAL FCM	F	F	F
SARCELLES AAS	F	F	F

CDM DEPARTEMENTAL 2 B	M	B	TOTAL
GONESSE R.C.	-	- 4	- 4
JOUY LE MOUTIER F.C.	-	-	-
THILLAY ESM	27	-	27
VIARMES ASNIERES OL.	34	-	34
DOMONT FC	F	F	F
PRESLES USL	F	F	F
VILLIERS LE BEL FC	F	F	F
ENT. BOISSY OSNY	F	F	F

Nombre total de points de MALUS - BONUS et nombre de point de retrait au classement sportif	
De 20 à 29 points de MALUS	-1
De 30 à 39 points de MALUS	-2
De 40 à 49 points de MALUS	-3
De 50 à 59 points de MALUS	-5
De 60 à 69 points de MALUS	-7
De 70 à 79 points de MALUS	-10
80 points de MALUS et plus	-15

ANCIENS DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
BEZONS U. SECTION OM.	-	-	-
PUISEUX LOUVRES 95 F.C.	-	-	-
SARCELLES A.A.S.	-	-	-
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	1	-	1
MONTMAGNY S.	1	-	1
FRANCONVILLE F.C.	1	-	1
A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE	2	-	2
MONTIGNY LES CORMEILLES F. O.	3	-	3
CERGY PONTOISE F.C.	4	-	4
ST LEU 95 F.C.	8	4	4
NEUVILLE S/OISE A.S.	8	-	8
MARLY LA VILLE E.S.	20	-	20
SOISY ANDILLY MARGENCY F.C.	40	-	40

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / A	M	B	TOTAL
S. F. C. CHAMPAGNE 95	1	4	- 3
GARGES LES GONESSE F.C.M.	-	-	-
GROSLAY F.C.	-	-	-
PORTUGAIS DE PAIX ET VIVRE ENS. C.C.	-	-	-
MAGNY EN VEXIN F.C.	2	-	2
ST PRIX E.S.	2	-	2
FOSSES F. U.	3	-	3
A. S. ERAGNY F. C.	4	-	4
MONTMORENCY F.C.	4	-	4
PORTUGAIS PERSAN A.S.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE F.C.	F	F	F

ANCIENS DEPARTEMENTAL 2 / B	M	B	TOTAL
OSNY F.C.	2	- 4	- 2
BELLOY ST MARTIN A.S.C.	-	-	-
DEUIL ENGHIEU F.C.	-	-	-
ECOUEU FC	-	-	-
ENT. MERY MERIEL BESSANCOURT	-	-	-
MONTSOULT BAILLET US	-	-	-
THILLAY VAUD'HERLAND ENT.S.MUN.	-	-	-
ENT. BEAUMONT MOURS	1	-	1
BEAUCHAMP A.S.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
BOUFFEMONT A.C.F.	29	-	29

F : équipe forfait général

Dans le cas d'équipe en entente avec des points de Malus ou Bonus, c'est le nom du club support qui apparaît dans les tableaux

FUTSAL DEPARTEMENTAL 1	M	B	TOTAL
ARGENTEUIL F.C.	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
LES SPORTIFS DE GARGES	1	-	1
MONTMORENCY FUTSAL	2	-	2
ATTAINVILLE FUTSAL C.	4	-	4
CLUB DE FUTSAL DE LA JEUNESSE PERSANAISE	6	-	6
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	6	-	6
CERGY PONTOISE F.C.	7	-	7
GARGES DJIBSON FUTSAL A.S.C.	8	-	8
EAUBONNE C.S. MUNICIPAL	21	-	21
OSNY UNITED	F	F	F

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
ARNOUVILLE USC	-	-	-
BEZONS FUTSAL CLUB	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
FUTSAL CLUB ELITE DE SANNOIS	-	-	-
MARCOUVILLE CITY CERGY PONTOISE AGGLO	-	-	-
MONTMAGNY FOOT SALLE 2	-	-	-
ATTAINVILLE FUTSAL C.	1	-	1
ARGENTEUIL F.C.	3	-	3
DEUIL ENGHIEU F.C.	5	-	5
GOUSSAINVILLE FC	7	-	7
RACING CLUB D'ARGENTEUIL	24	- 4	20

FUTSAL DEPARTEMENTAL 2 A	M	B	TOTAL
AFS VAUREAL	-	-	-
ARGENTEUIL FC	-	-	-
COMBO FUTSAL	-	-	-
EAUBONNE CSM	-	-	-
ERMONT AS	-	-	-
PARMAIN FUTSAL A.S.	-	-	-
ST BRICE A. SO	-	-	-
MY SARCELLES FUTSAL	1	-	1
FUTSAL CLUB GADJOSTARR	4	-	4
JOUY LE MOUTIER F.C.	6	-	6
PARIS CDG FUTSAL	F	F	F

Notre partenaire
FAIR - PLAY

